

CANNES : Une nouvelle compagnie s'engage pour des croisières durables en baie de Cannes

CANNES : La démarche volontariste cannoise pour des croisières propres avance !



STAR CLIPPERS est le quatrième croisiériste signataire de la « Charte Croisière » élaborée par la Mairie de Cannes et la CCI Nice Côte d'Azur. Dans le cadre de leur engagement à établir des croisières durables en baie de Cannes, David Lisnard, maire de Cannes, et Jean-Pierre Savarino, président de la CCI Nice Côte d'Azur ont élaboré une charte engageant

les croisiéristes dans une démarche inédite de protection de l'environnement et de réduction des émissions polluantes des paquebots de croisière.

Aujourd'hui, après Norwegian Cruise Line Holdings Ltd., Silversea Cruises et Crystal Cruises, Star Clippers est le quatrième croisiériste à signer cette charte qui représente un grand pas en avant en matière d'écologie. Cannes, quatrième « port » (bateaux dans la baie) de croisières français, a accueilli 162 escales et près de 370 000 croisiéristes en 2018. Afin de préserver la destination, protéger l'environnement et valoriser la baie de Cannes, la Municipalité et la CCI Nice Côte d'Azur innovent en inscrivant les compagnies de croisière dans un cercle écologique vertueux. En effet, par la signature de cette charte pour des croisières durables, les opérateurs s'engagent pour des escales respectueuses de l'environnement, au-delà des réglementations nationale et internationale. Particulièrement sensible à la cause environnementale, Star Clippers* décide de soutenir la démarche cannoise.

* La compagnie Star Clippers a été fondée en 1991 par Mikael Krafft, entrepreneur Suédois, passionné de voile et féru d'histoire maritime. Il opère quatre des plus grands voiliers au monde, Star Clipper et Star Flyer des goélettes de 4 mâts, le majestueux Royal Clipper gréé en 5 mâts carrés et le petit dernier, le Flying Clipper, réplique modernisée du France II. La taille de ses 4 voiliers lui permet d'accéder à des ports beaucoup plus petits et uniques. Leur capacité d'accueil est de 170 passagers environ avec un équipage équivalent à la moitié.

Ces navires sont en tête de lignes à Cannes (tous les passagers embarquent et débarquent à Cannes).

Les escales :

2019 : 6 escales du Royal Clipper, capacité de 227 pax, soit 1362 croisiéristes – 6 escales Flying Clipper, capacité de 340

pax, soit 2040 croisiéristes

2020 : 4 escales du Royal Clipper, capacité de 227 pax, soit 908 croisiéristes – 8 escales Flying Clipper, capacité de 340 pax, soit 2720 croisiéristes